

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

- C.E.A.



JOUX-LA-VILLE : ENCORE UNE AGRESSION, JUSQU'À QUAND ?

Le 29 novembre 2025 un collègue a de nouveau été la cible d'une tentative d'agression en service au sein de l'établissement de Joux-la-Ville. Les faits sont graves et clair:

Après plus d'une heure passée sous la douche, le collègue demande à un détenu de regagner sa cellule. L'individu refuse, profère alors des menaces claires en déclarant que « demain, ça se passera autrement », puis vient au contact en tête contre tête.

Repoussé une première fois, il tente ensuite de porter un coup de poing. Le collègue riposte pour se dégager. L'intervention rapide des renforts permet finalement la maîtrise du détenu, évitant un drame.

Une fois encore, c'est le professionnalisme des personnels et la solidarité entre agents qui ont empêché le pire. Mais jusqu'à quand devrons-nous compter uniquement sur nous-mêmes ?

Les tracts pour les même faits affichés dans le tableau du SPS-CEA montrent une augmentation nette et continue des agressions depuis le début de l'année. À Joux-la-Ville, cela devient une triste habitude de devoir rédiger des tracts pour dénoncer des violences!

Cette banalisation est inacceptable!

Nous le disons clairement : cette situation doit cesser. Il est impératif que des solutions concrètes et palpables soient trouvées immédiatement. A force de tout accepter, de temporiser, de minimiser, la tension ne fait que monter! Il serait grand temps d'agir avant qu'un jour l'irréparable ne soit commis. Nous ne voulons pas en arriver là. Mais l'inaction nous y conduit tout droit! Et ce jour-là, il sera trop tard pour parler de prévention.

Le SPS-CEA dénonce : la montée constante des violences en détention, le manque d'effectifs sur le terrain, l'insuffisance des réponses apportées après chaque agression.

Nous exigeons : un renfort immédiat et durable des effectifs, une présence renforcée sur les secteurs sensibles comme les ailes fermées, des réponses disciplinaires et judiciaires automatiques pour chaque agression ou menace, une véritable politique de protection des personnels.

Aujourd'hui encore, un collègue aurait pu être blessé gravement. Demain, qui sera le prochain ? À Joux-la-Ville, la sécurité des personnels ne peut plus être repoussée à plus tard.

Le Bureau local, le 30 Novembre 2025